

Questions orales

Mme Copps: Son prédécesseur avait en main, depuis le 6 janvier . . .

[Traduction]

Mme le vice-président: Je pense que la députée sait qu'elle ne peut pas souligner la présence ou l'absence de qui que ce soit à la Chambre. La députée sait que les ministres ont d'autres fonctions à remplir et qu'ils doivent parfois s'absenter.

Je lui saurais gré de poser sa question immédiatement.

[Français]

Mme Copps: Madame la Présidente, ma question s'adressait au ministre suppléant de la Santé, parce que c'est une question qui touche toutes les femmes canadiennes et le ministre devrait être ici, en Chambre, pour y répondre.

Mme le vice-président: L'honorable députée de Hamilton-Est va poser sa question immédiatement ou je devrai passer à un autre député.

• (1420)

Mme Copps: Ma question est la suivante, madame la Présidente. Étant donné que des informations précises et unanimes contre l'implant mammaire étaient à la disposition du gouvernement depuis le 6 janvier 1989, pourquoi le ministre et son prédécesseur continuent-ils d'ignorer les faits et ainsi de mettre la santé des femmes en danger avec cet implant?

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Vous me permettez, madame la Présidente, de rappeler à mon honorable collègue que si nous voulons défendre le droit des femmes, nous devrions d'abord commencer par être solidaires entre femmes.

Je suis ici pour répondre aux questions adressées au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui est appelé à l'extérieur pour des raisons humanitaires, devrais-je ajouter.

Je maintiens donc que la première préoccupation de ce gouvernement est de protéger la santé des femmes. J'invite les femmes d'en face à cesser de faire peur à leurs pairs et je leur demande d'attendre les résultats complets avant que nous puissions poser quelque geste que ce soit.

Il y a un moratoire, les fabricants maintiennent ce moratoire et nous continuons de protéger la santé des femmes.

[Traduction]

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Madame la Présidente, la solidarité, c'est vouloir protéger la santé des femmes et non pas se rallier à une position du gouvernement qui est manifestement erronée.

J'aimerais demander à la ministre suppléante de la Santé, et j'aimerais bien le demander au ministre si jamais vous le voyez à la Chambre. . .

Des voix: Oh, oh!

Mme le vice-président: La députée de Nepean.

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Madame la Présidente, ma question s'adresse à la ministre suppléante de la Santé. Je crains que la ministre n'écoutait peut-être pas, aussi je vais reposer la question.

Un haut fonctionnaire de Santé nationale et Bien-être social Canada a clairement prouvé le risque pour la santé que présente l'implant mammaire Meme. Je cite: «Le risque de complications et leur gravité semblent l'emporter sur les avantages éventuels.»

Quatorze mois plus tard, l'ancien ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a dit à la Chambre en réponse à une question que je lui avais posée: «Nous croyons au succès et à la sécurité de ces instruments. Ne suscitons pas de fausse alarme chez les femmes.»

Je demande posément à la ministre si elle voudrait bien expliquer à nouveau pourquoi le gouvernement n'a pas tenu compte pendant si longtemps des avertissements pressants de ses hauts fonctionnaires à propos de la sécurité des implants mammaires Meme.

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social continue d'examiner de très près toutes les recommandations et les informations qui sont recueillies, madame la Présidente. Que la question soit posée en anglais ou en français, la réponse est la même et je la maintiens: Nous nous occupons de la santé des femmes. Nous continuons de maintenir le moratoire et, dès que les informations seront suffisamment pertinentes, nous prendrons les mesures qui s'imposent.

Et la santé, je tiens à le répéter, appartient aux femmes. Aussi, je les invite à consulter leur médecin et à aller chercher les informations appropriées à chaque cas spécifique.